

ce sont eux qui énumèrent les souffrances qui résultent pour eux de la concurrence faite par les communautés religieuses commerçantes, combien la question devient plus sérieuse et plus effrayante. Car les souffrances endurées par les ouvriers ont des conséquences bien plus pénibles que celles dont peuvent se plaindre les patrons.

Pour les femmes, par exemple, la confection des objets de lingerie était une précieuse ressource. Tout en restant dans sa maison, tout en surveillant et en donnant ses soins à sa jeune famille, une femme pouvait se faire un assez joli salaire en travaillant à des chemises, à des jupons, à des camisoles, etc., etc. Aujourd'hui, ce travail lui manque presque complètement; les communautés de sœurs se livrant à peu près toutes à la confection de ces objets de lingerie. Voilà donc une occupation lucrative pour les ouvrières qui leur est enlevée, par suite de la concurrence des communautés. Pour trouver du travail les voilà forcées de se rendre dans des manufactures, d'abandonner leur maison, de délaisser leur enfants. Forcément ces femmes feront remonter jusqu'aux communautés la responsabilité des souffrances qu'elles vont endurer, et perdront, elles aussi, quelque chose de l'affection et de la vénération qu'elles avaient pour elles.

C'est là, croyons-nous, un résultat fâcheux, très fâcheux, et qui tend à faire aux communautés religieuses un tort sérieux.

Rien n'est plus antipathique, rien que peut causer plus de mal que l'injustice et les privilèges.

Qu'on y réfléchisse sérieusement, et on verra si, à tous les points de vue, il ne serait pas meilleur pour les communautés religieuses commerçantes d'être taxées comme tout le monde, que de conserver des privilèges qui soulèvent tant de plaintes et de récriminations.

D'ailleurs, nous les connaissons assez pour être certain que lors même qu'elles payeraient les taxes, elles sauraient faire autant de bien, répandre autant de charités, soigner autant de nécessiteux qu'elles le font aujourd'hui.

M. Emile Demers, libraire-papetier, vient de former une société commerciale avec M. Emile Trudel. Ces deux jeunes gens sont très avantageusement connus du public Montréalais, et ils auront l'encouragement de tous ceux qui désirent se procurer de la papeterie de luxe ou de belles éditions de livres. Leur connaissance de la librairie, et l'esprit d'initiative qu'ils déploient sont une garantie sérieuse de succès. Pour avoir la preuve de cet avancé, faites une visite au No. 1611 rue Notre Dame, coin de la rue St. Gabriel, et vous n'en sortirez pas sans avoir acheté, soit un livre de prières richement relié, soit une de ces belles éditions de livres qui tentent les bibliophiles. Nous leur souhaitons le plus grand succès possible.

Dieu par une merveilleuse providence, n'a pas donné à chaque contrée toute les commodités nécessaires à la vie humaine, afin de les lier par le commerce, qui porte à l'une ce que les autres ont en surabondance.

SAINT AUGUSTIN.

L'ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

I

Dans un pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'Etat.

J.-B. SAY.

Je n'examinerai point aujourd'hui si la possession d'un gouvernement représentatif constitue pour un peuple un bonheur quelconque, ainsi qu'il est dit dans l'épigraphe ci-haut en vedette. Ce n'est pas pour approfondir la question même du gouvernement que je l'ai choisie, mais plutôt pour m'autoriser de l'opinion de l'illustre penseur à qui je l'emprunte, dans l'essai de propagande que je veux tenter en faveur de la science économique et sociale dont la portée et les principes semblent systématiquement ignorés et méprisés dans le Canada français. Au surplus, cette question du gouvernement — représentatif ou non représentatif — se trouve subsidiairement impliquée dans l'économie politique, et, si les lecteurs du CANADA-REVUE ont la patience de suivre mes efforts ultérieurs, peut-être aurons-nous l'occasion de rechercher si la conception de la société gouvernementalisée, telle qu'on se l'est faite jusqu'à ce jour, répond bien aux aspirations réelles de l'humanité. Tablons pour le moment sur ceci: dans un pays soumis au régime représentatif, chaque citoyen est, plus que dans tout autre, dans l'obligation de s'instruire de l'économie politique, vu que chacun y est appelé à délibérer sur les affaires de l'Etat. En fait, dans notre pays, chaque citoyen, à quelque profession qu'il appartienne, délibère positivement sur les affaires publiques.

On s'excuse généralement de l'indifférence qu'on affecte à l'égard de l'économie en prétendant qu'elle n'est pas une science, que la gouverne des sociétés se fonde sur des données empiriques et ne comporte point l'application de principes absolus. Ceci ne semble-t-il pas vraiment étrange, et se peut-il qu'on se fasse de l'organisation sociale une idée aussi erronée? Que l'économie politique soit une science, je ne sais réellement pas comment on peut le nier. Elle est, à la vérité, de date relativement récente, mais pas plus récente que la physique et la chimie. Dès 1793, elle était comprise dans l'organisation de l'Institut de France, et faisait, comme science distincte, partie de la deuxième classe: celle des sciences morales et politiques. Napoléon lui-même, malgré son mépris affecté des *idéologues*, faisait de l'économie politique la troisième classe de l'Institut d'Egypte fondé après la prise du Caire. Voilà donc près de cent ans que cette science est officiellement reconnue.

Quant à dire qu'elle ne repose pas sur des principes absolus, c'est une proposition contre laquelle je m'insurge. A l'heure actuelle surtout, où la question de la répartition équitable des biens de la terre fait l'objet des préoccupations de tous les esprits supérieurs et celles, plus vives encore, des masses laborieuses qui ont été spoliées, l'économie politique d'où, selon mon humble sentiment, sortira